



RÉGIONAL MASCULIN VÉTÉRANS - DIVISION 2 RMVE-2	Rencontre N° 302062	Date 04/12/22	Heure 10:30	Lieu PANTIN
	Poule B	1 <sup>er</sup> arbitre MIHAJLOVIC M.	2 <sup>e</sup> arbitre	3 <sup>e</sup> arbitre

Équipe A PANTIN BASKET CLUB

N° informatique I D F 0 0 9 3 0 6 6 Couleur : NOIR

Temps morts MT1 7 MT2 9 P

Fautes d'équipes QT1 QT2 QT3 QT4

LICENCES surclassments	Noms des joueurs NOM en majuscules, Prénom	N°	en jeu	Fautes						
				1	2	3	4	5		
2C	VT762133	GRETOUCE M. (CAP)	2	X						
	VT791622	JEAN JOSEPH X.	5	X						
	VT790570	JACOBIN F.	14	X	P	P	P			
	JH854026	BERTON N.	15	X	P <sub>2</sub>					
	JH805070	AMARA T.	16	X						
	VT764839	LOUISET D.	17	X	P <sub>1</sub>	P <sub>2</sub>	P <sub>2</sub>			
	VT761503	FLORES T.	22	X	P <sub>1</sub>	Dc				
	VT772544	FREDERIC J.	28	X	P <sub>2</sub>					
	VT781974	DURAND S.	30	X	P <sub>2</sub>					
	VT782783	CLODION N.	97	X	P	P	P <sub>2</sub>	P		
	VT660274	Entraîneur Principal: RAVELEAU J.								
		1 <sup>er</sup> Entraîneur adjoint:								

MARQUE COURANTE

A		B		A		B		A		B	
	1	1		28	41	41			81	81	
	2	2	12	17	42	10			82	82	
(17)	3	8		43	43				83	83	
	4	4		97	44	44			84	84	
30	5	5	8	45	45	(7)			85	85	
	6	6		17	46	46			86	86	
17	7	7	5	47	47				87	87	
	8	8		48	48	(7)			88	88	
30	9	9	12	(22)	49	49			89	89	
	10	10		50	(50)	12			90	90	
14	11	11	5	5	51	51			91	91	
5	12	12		97	52				92	92	
5	13	11		53	53				93	93	
	14	14		2	54	54			94	94	
14	(15)	15	11	97	55				95	95	
	16	16		56	56				96	96	
15	17	(17)	12	2	57	57			97	97	
	18	18		58	58				98	98	
30	19	19	5	14	(59)	59			99	99	
	20	20		60	60				100	100	
30	21	21		61	61				101	101	
	22	(5)		62	62				102	102	
5	23	23		63	63				103	103	
	24	24	8	64	64				104	104	
17	25	11		65	65				105	105	
	26	11		66	66				106	106	
5	27	7		67	67				107	107	
97	(28)			68	68				108	108	
	29	8		69	69				109	109	
17	30	10		70	70				110	110	
	31	12		71	71				111	111	
17	32	12		72	72				112	112	
	33	33		73	73				113	113	
97	34	12		74	74				114	114	
17	35	10		75	75				115	115	
17	36	10		76	76				116	116	
	37	37		77	77				117	117	
	38	12		78	78				118	118	
(22)	39	39		79	79				119	119	
	40	(40)	5	80	80				120	120	

Équipe B ALSACE DE BAGNOLET

N° informatique I D F 0 0 9 3 0 0 2 Couleur : ROUGE

Temps morts MT1 4 MT2 6 P

Fautes d'équipes QT1 QT2 QT3 QT4

LICENCES surclassments	Noms des joueurs NOM en majuscules, Prénom	N°	en jeu	Fautes						
				1	2	3	4	5		
	JH795898	DESMOTS J.	4	X						
2C	VT862540	KODO BETTI M.	5	X	P	P	P <sub>2</sub>	P	P <sub>2</sub>	
	VT710403	BALENSI M.	6	X						
	VT725959	LION G.	7	X	P <sub>2</sub>	P	P <sub>2</sub>	P <sub>2</sub>	Dc	
	VT815528	NALLAMOUTOU H.	8	X	P <sub>2</sub>	P <sub>2</sub>				
	VT830111	FANNIS D.	9	X	P <sub>2</sub>					
	VT811665	TASSART C.	10	X	P <sub>2</sub>					
	JH804324	BENACHOUR Y.	11	X	P					
	VT761526	CHOPINET R.	12	X	P	P	P	P		
	VT771884	JOLIVET P. (CAP)	13	X						
	VT771884	Entraîneur Principal: JOLIVET P. (CAP) JP								
		1 <sup>er</sup> Entraîneur adjoint:								

RÉSULTATS : QT1 A 15 B 17 QT2 A 13 B 5 QT3 A 16 B 18 QT4 A 15 B 10 Prolongations A B				RÉSULTAT FINAL : Équipe A 59 Équipe B 50 Équipe gagnante PANTIN BASKET CLUB Fin de rencontre: 12:22			
---	--	--	--	--	--	--	--

Signature du marqueur	Signature de l'aide marqueur	Signature du chronométrateur	Signature du chronométrateur des tirs	Signature du 3 <sup>e</sup> arbitre	Signature du 2 <sup>e</sup> arbitre	Signature du 1 <sup>er</sup> arbitre	Signature du capitaine ou de l'entraîneur (en cas de réclamation)
						CLÉ OK	

RÉSERVES/OBSERVATIONS : .....	SIGNATURES
.....	1 <sup>er</sup> Arb.
.....	2 <sup>e</sup> Arb.
.....	3 <sup>e</sup> Arb.
.....	* Cap. A ou entraîneur
.....	* Cap. B ou entraîneur

FAUTES TECHNIQUES ET DISQUALIFIANTES						Signature des Cap. uniquement en cas de FD avec rapport.
NOM	N° Licence	Équipe	Nature *			SIGNATURES
LION G.	VT725959	A - B	<del>FT</del>	<del>FD sans rapport</del>	FD avec rapport	SIGNATURES
Motif LE JOUEUR N°7 DE L'ÉQUIPE B A FRAPPÉ VOLONTZIREMENT ET VIOLEMMENT AVEC SON COUDE LE JOUEUR N°17 DE L'ÉQUIPE A.						1 <sup>er</sup> Arb.
FLORES T.	VT761503	A - <del>B</del>	<del>FT</del>	<del>FD sans rapport</del>	FD avec rapport	2 <sup>e</sup> Arb.
Motif LE JOUEUR N°22 A PRIS PARTICIPATION A LA MÊLÉE DES JOUEURS QUI VOULAIENT SÉPARER ET CE DERNIER À ESSAYER DE FRAPPER UN JOUEUR ADVERSE POINT FERMÉ.						3 <sup>e</sup> Arb.
		A - B	FT	FD sans rapport	FD avec rapport	* Cap. A ou entraîneur
Motif						* Cap. B ou entraîneur
		A - B	FT	FD sans rapport	FD avec rapport	* Cap. B ou entraîneur
Motif						JP

RÉCLAMATIONS : .....	Reçu Chèque Numéro : <div style="border: 1px solid black; height: 15px; width: 100%;"></div>
.....	sur Banque : .....
.....	de ..... €.
.....	SIGNATURES
.....	1 <sup>er</sup> Arb.
.....	2 <sup>e</sup> Arb.
.....	3 <sup>e</sup> Arb.
.....	* Cap. A ou entraîneur
.....	* Cap. B ou entraîneur

<b>INCIDENTS</b>				
ayant eu lieu	avant la rencontre	pendant la rencontre	après la rencontre	et qui feront l'objet d'un rapport
				Motif .....
				.....
				.....
Signature				
1 <sup>er</sup> arbitre	Signature 2 <sup>e</sup> arbitre	Signature 3 <sup>e</sup> arbitre	Signature * Cap. A ou entraîneur	Signature * Cap. B ou entraîneur

OFFICIELS, RESPONSABLES DE L'ORGANISATION ET DÉLÉGUÉS AUX OFFICIELS				
	NOMS	ADRESSES	N° Licences	Groupements Sportifs
1 <sup>er</sup> arbitre	MIHAJLOVIC M.		VT690617	STADE DE L'EST PAVILL...
2 <sup>e</sup> arbitre				
3 <sup>e</sup> arbitre				
Marqueur	GRETOUCE J.		VT800683	PANTIN BASKET CLUB
Aide marqueur				
Chronométrateur	TIMERA S.		VT814016	PANTIN BASKET CLUB
Chronométrateur des tirs				
Délégué de club	LAHLAH M.		VT800363	PANTIN BASKET CLUB
Délégué aux officiels				
Délégué médical				
Commissaire				

\* Rayer la (les) mention(s) inutile(s)

## COMMISSION FÉDÉRALE DE DISCIPLINE

### FAUTE(S) DISQUALIFIANTE(S) AVEC RAPPORT(S)

#### RAPPORT

Nom de l'auteur du rapport: JOLIVET P

Fonction :

1° Arbitre       2° Arbitre       3° Arbitre

Marqueur       Chronométrateur       Chronométrateur des tirs

Aide-marqueur       Responsable de l'organisation

Délégué Fédéral       Commissaire       Observateur

Capitaine A       Capitaine B

Entraîneur A       Entraîneur B

#### RENCONTRE

Jeep® Elite    ProB    NM1    NM2    NM3

LFB    LF2    NF1    NF2    NF3

Autre compétition (préciser) : LRA19 - RMVE-2

Date : 04/12/22 Lieu : PANTIN

N° rencontre : 302062

Equipe A : PANTIN BASKET CLUB

Equipe B : ALSACE DE BAGNOLET

#### IDENTIFICATION DE(S) PERSONNE(S) DISQUALIFIÉE(S)

NOM : LION Prénom : GREGOIRE Club : ALSACE DE BAGNOLET N° de licence : VT725959

NOM : ..... Prénom : ..... Club : ..... N° de licence : .....

NOM : FLORES Prénom : T. Club : PANTIN BASKET CLUB N° de licence : VT761503

NOM : ..... Prénom : ..... Club : ..... N° de licence : .....

Décrire succinctement le ou les motifs de la (des) faute(s) disqualifiante(s) avec rapport(s). La description précise et détaillée des faits ayant motivé la disqualification avec rapport du (des) joueur(s)/entraîneur(s) doit figurer au verso de cet imprimé :

JOUEUR B7 A FRAPPE LE JOUEUR A17 AVEC SON COUDE.

JOUEUR A22 A ESSAYÉ DE FRAPPER UN JOUEUR ADVERSE DANS LA MÊLÉE.

#### LA FEUILLE DE MARQUE

- La feuille de marque a été renseignée par l'arbitre au verso au paragraphe faute disqualifiante avec rapport :  Oui       Non

Si non, pourquoi ? .....

- Est-ce, AVANT ou APRÈS la signature de la feuille de marque par l'arbitre ?  Avant       Après

- L'aide arbitre, les officiels de table de marque, le responsable de l'organisation, ont remis leurs rapports à l'arbitre :  Oui       Non

Si non, pourquoi ? .....

- Les capitaines et entraîneurs de chaque équipe, ont contresigné la feuille de marque et ont été invités à fournir un rapport dans les 24 heures :  Oui       Non

Si non, pourquoi ? .....

Fait à : BAGNOLET

Le : 05/12/2022

Signature :

Jolivet

Rapport à remettre à l'arbitre qui l'adressera au plus tard 72 heures après la rencontre par tout moyen :

Championnats de France, Trophées et Coupe de France, Championnats Inter-Ligues :

FFBB - Commission Fédérale de Discipline (discipline@ffbb.com)

117, rue du Château des Rentiers - BP 403 - 75013 PARIS - Tel : 01.53.94.25.40

Championnats et Compétitions LNB :

LNB - Commission Juridique et Discipline (discipline@lnb.fr)

46/52 rue Albert 75640 Paris Cedex 13 - Tel : 01.84.79.67.70

Championnats de Ligue et Coupes : à la Ligue concernée

Championnats Départementaux et Coupes : à la Ligue concernée [article 2.3.1 c) du règlement disciplinaire général]





**FFBB**  
FÉDÉRATION  
FRANÇAISE DE  
BASKETBALL

# FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASKETBALL

## COMMISSION FÉDÉRALE DE DISCIPLINE

### FAUTE(S) DISQUALIFIANTE(S) AVEC RAPPORT(S)

Décrire **précisément** l'ensemble des attitudes, des paroles et des actes qui vous ont amenés à disqualifier le(s) joueur(s) /entraîneur(s) concernés.

...SUITE A UNE FAUTE ENTRE LES JOUEURS A17 & B7. LES 2 JOUEURS SE SONT RAPPROCHÉS POUR PARLER LIMITE TÊTE A TÊTE ET A CE MOMENT LÀ LE JOUEUR B7 A MIS UN COUP DE COUDE AU VISAGE SUR LE JOUEUR A17.  
S'EN EST SUIVI QUE PLUSIEURS JOUEURS DE L'ÉQUIPE A & B SONT RENTRÉS SUR LE TERRAIN POUR ESSAYER DE NE PAS ENVIEJMER LES CHOSSES MAIS LE JOUEUR A22 A TENTÉ DE FRAPPER UN JOUEUR DE L'ÉQUIPE ADVERSE DANS LA MÊLÉE.